

Informations supplémentaires sur la contribution de Parcs Canada à la Stratégie fédérale de développement durable

Mandat

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Vision de Parcs Canada en matière de développement durable

Le développement durable fait partie intégrante du mandat et de la vision de Parcs Canada, définis ci-dessus. En tant qu'agence responsable de la protection du patrimoine naturel et culturel du Canada, la contribution de Parcs Canada aux piliers environnementaux et sociaux de développement durable est clairement visible. Les activités de Parcs Canada contribuent aussi à l'économie canadienne. Ses dépenses soutiennent plus de 31 000 emplois, y compris dans de nombreuses collectivités partout au pays qui sont directement associées à un parc national, à une aire marine nationale de conservation ou à un lieu historique national.

La prise de décision et le développement durable de l'Agence

La gestion du développement durable

Le mandat de Parcs Canada comprend trois éléments : la protection, l'éducation et l'expérience du visiteur. Au cours des dernières années, Parcs Canada s'est appliqué avec ferveur à intégrer ces trois éléments dans la planification, la conception et la livraison de ses activités. Par exemple, Parcs Canada poursuit des projets de gestion active et de restauration dans les parcs nationaux. Les projets Agir sur le terrain dans les parcs nationaux sont souvent conçus de manière à assurer la conservation des ressources naturelles tout en rehaussant l'expérience du visiteur et en intégrant des composantes éducatives. Cette approche intégrée à la livraison du mandat de Parcs Canada a renforcé la contribution de l'Agence à tous les aspects du développement durable, tant environnementaux que sociaux et économiques. L'Activité de programme 2- Conservation des ressources patrimoniales, présentée dans la section II du Plan d'entreprise/Rapport sur les plans et les priorités de Parcs Canada, comprend des exemples de projets Agir sur le terrain. Une fois terminés, les projets Agir sur le terrain contribueront directement à l'amélioration des indicateurs clés de l'intégrité écologique dans 20 parcs nationaux du Canada et à la réalisation de la cible 6.2 de la Stratégie fédérale de développement durable : maintenir ou améliorer l'ensemble de l'intégrité écologique de tous les parcs nationaux de mars 2008 à mars 2013.

Évaluations environnementales stratégiques

L'évaluation environnementale stratégique (ÉES) est un processus systématique et complet évaluant les effets environnementaux d'une politique, d'un plan ou d'un programme ainsi que ses alternatives. Parcs Canada a intégré dans sa prise de décision l'exigence de procéder à une ÉES lorsqu'une nouvelle politique, un plan ou un programme doit obtenir l'approbation du Cabinet ou du ministre et pourraient avoir des impacts environnementaux importants, qu'ils soient positifs ou négatifs. L'ÉES permettra de cerner et d'atténuer les effets environnementaux adverses et de rehausser les effets positifs dans le but de soutenir la réalisation des buts de la SFDD et des résultats attendus de Parcs Canada.

Conformément à l'engagement du gouvernement du Canada à renforcer l'application de l'ÉES au sein du gouvernement fédéral, Parcs Canada affichera par le biais de l'intranet des énoncés publics pour toutes les ÉES complétées (simultanément avec l'annonce publique des initiatives évaluées).

Pour obtenir davantage de renseignements sur les ÉES , veuillez consulter le site internet de Parcs Canada à l'adresse : <http://www.pc.gc.ca/fra/progs/eie-eia/itm3.aspx>.

Information supplémentaire sur la stratégie fédérale de développement durable

Pour obtenir davantage de renseignements sur le thème IV de la Stratégie fédérale de développement durable- l'Écologisation des opérations gouvernementales, veuillez consulter le site internet du Secrétariat du Conseil du Trésor, à l'adresse : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-eng.asp>.

Pour obtenir davantage de renseignements sur la Stratégie fédérale de développement durable, veuillez consulter le site internet d'Environnement Canada à l'adresse : <http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1>.